

NOTE D'INFORMATION

n° 22.04 – Février 2022

Évaluations de début de sixième en 2021 : des performances en légère hausse en français et des progrès plus marqués en éducation prioritaire renforcé (REP+) y compris en mathématiques

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald

Auteurs : Équipe Evaluation exhaustive sixième, DEPP

Sandra Andreu, Marie-Ange Ballereau, Linda Ben Ali,
Anaïs Bret, Reinaldo Dos Santos, Hélène Durand de Monestrol,
Laure Heidmann, Karine Lambert, Aïcha M'Bafoumou,
Vincent Paillet, Audrey Paul, Élodie Persem, Thierry Rocher,
Guillaume Rue, Jean-Fabrice Stachowiak, Franck Salles,
Ronan Vourc'h

Édition : Bernard Javet

Maquettiste : Frédéric Voiret

e-ISSN 2431-7632

► En septembre 2021, l'ensemble des élèves de sixième ont été évalués en français et en mathématiques sur support numérique (820 000 élèves dans près de 7 000 établissements) pour la cinquième année consécutive.

On constate une légère amélioration des résultats en français et une stabilité en mathématiques par rapport à 2020. En français, près de neuf élèves sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences évaluées en début de sixième. En mathématiques, ils sont plus de sept sur dix.

Par ailleurs, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors éducation prioritaire et ceux de l'éducation prioritaire se réduisent, en particulier pour les REP+ avec une diminution des écarts en français et en mathématiques de l'ordre de 3 points. Ceci contrebalance l'augmentation des écarts de 3 points observée l'année dernière en mathématiques.

Les filles présentent de meilleures performances que les garçons en français, alors qu'en mathématiques l'avantage est aux garçons. Les performances restent très variables selon le profil social des collèges, les résultats étant inférieurs dans les collèges défavorisés, surtout en mathématiques.

Enfin, les résultats d'un test de fluence indiquent que seulement un peu plus de la moitié des élèves de sixième présentent un niveau de fluence satisfaisant avec de nettes différences selon le secteur de scolarisation.

► En septembre 2021, pour la cinquième année consécutive, plus de 820 000 élèves de sixième scolarisés dans près de 7 000 établissements publics et privés sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support numérique. Les résultats issus de cette évaluation permettent d'établir une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée au collège, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Comme en 2020, ce dispositif est enrichi par la publication des résultats à deux tests spécifiques portant sur la compréhension de l'écrit et la résolution de problèmes. Par ailleurs, les performances de l'ensemble des élèves en fluence de lecture ont pu être mesurées pour la première fois en 2021. L'évaluation ne constitue pas un balayage exhaustif des programmes. Les exercices en français ont permis de tester les connaissances et compétences associées à la « lecture et compréhension de l'écrit », à l'« étude de la langue » et à la « compréhension de l'oral ». Pour les mathématiques, sont concernées les connaissances et compétences associées aux

« nombres et calculs », « grandeurs et mesures » et « espace et géométrie » (voir « Pour en savoir plus » – Méthodologie « évaluations »). Il est essentiel de garder en mémoire que cette évaluation fournit des informations relatives au niveau de maîtrise des élèves à leur entrée au collège. Elle ne dit rien, en revanche, de l'action du collège en tant que tel.

Dans cette note, la maîtrise des connaissances et compétences fera référence aux catégories « maîtrise satisfaisante » et « très bonne maîtrise » présentées dans les graphiques. Le taux de maîtrise indiquera le pourcentage des élèves dans ces deux catégories.

En début de sixième, 89 % des élèves maîtrisent les attendus des programmes relatifs au français et ils sont 72 % en mathématiques

Au niveau national, en début de sixième pour l'année scolaire 2021-2022, 89,2 % des élèves maîtrisent les connaissances et les compétences en français ↘ figure 1. Les résultats sont moins élevés en mathématiques où les éléments nécessaires

à l'acquisition des connaissances et des compétences sont correctement assimilés par 71,9 % des élèves ↘ figure 2.

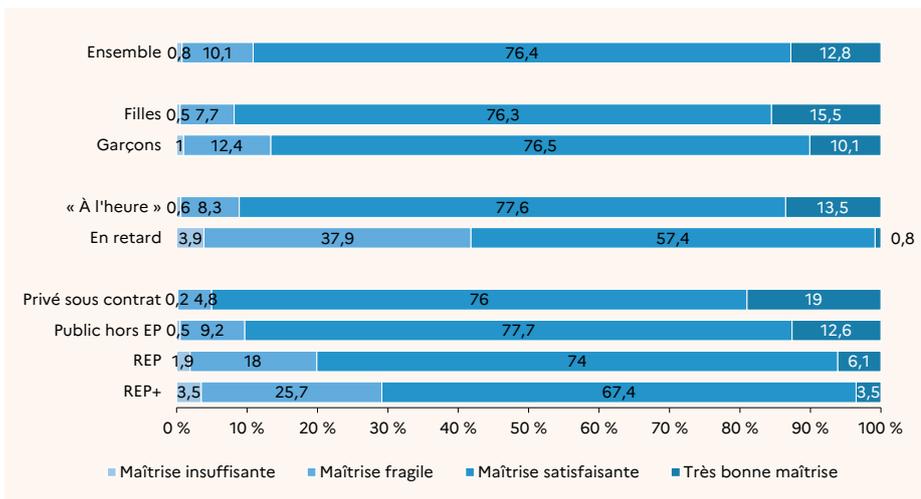
Les filles présentent de meilleures performances que les garçons en français, à la différence des mathématiques

En français, 91,8 % des filles maîtrisent les connaissances et les compétences évaluées. Elles devancent de plus de 5 points les garçons (86,6 %). En mathématiques, les performances sont également différenciées selon le sexe mais dans une moindre mesure : les filles sont 70,5 % à faire preuve d'une maîtrise satisfaisante ou très bonne contre 73,2 % des garçons.

Des résultats très inférieurs pour les élèves en retard scolaire

Le taux de maîtrise varie considérablement entre les élèves dits « en retard » (nés avant 2010) et ceux dits « à l'heure » : différence

1 Maîtrise des connaissances et compétences en français



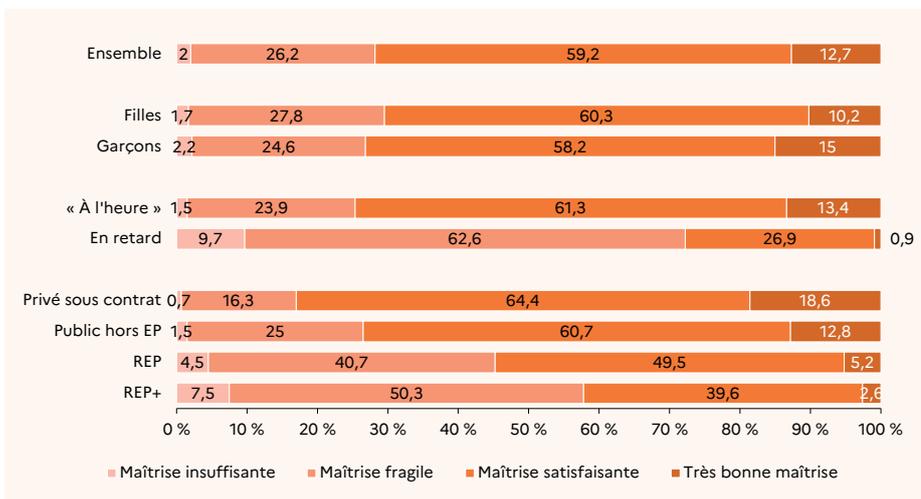
Lecture : 10,1 % des élèves de sixième ont une maîtrise fragile des connaissances et compétences en français.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.04. DEPP

2 Maîtrise des connaissances et compétences en mathématiques



Lecture : 2 % des élèves de sixième ont une maîtrise insuffisante des connaissances et compétences en mathématiques.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.04. DEPP

de 33 points en français et de 47 points en mathématiques. Ainsi, pour le français, parmi les élèves « à l'heure », neuf élèves sur dix (91,1 %) maîtrisent les attendus de cette discipline alors qu'ils sont seulement un peu plus de la moitié pour les élèves en retard (58,2 %). S'agissant des mathématiques, trois quarts des élèves « à l'heure » (74,7 %) maîtrisent les attendus. Cette situation ne concerne que 27,8 % des élèves en retard.

Des difficultés scolaires pour les élèves entrant au collège en éducation prioritaire

Des différences importantes sont constatées entre les élèves entrant en sixième dans le secteur de l'éducation prioritaire et les autres. Les élèves accueillis dans les établissements

publics appartenant à un REP+ (réseau d'éducation prioritaire renforcé) ont des difficultés particulièrement marquées. En effet, la différence de maîtrise avec les collégiens scolarisés dans des établissements publics hors éducation prioritaire est d'environ 20 points en français (70,9 % contre 90,3 %). En mathématiques, la différence de maîtrise entre les élèves de REP+ et ceux du secteur public hors éducation prioritaire est de plus de 30 points (42,2 % contre 73,5 %). Les élèves qui entrent en sixième dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise des connaissances et compétences évaluées que les élèves entrant dans le secteur public hors éducation prioritaire (+ 4,7 points pour le français, + 9,5 points pour les mathématiques). Ces résultats doivent bien entendu être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Des écarts importants selon le profil social des collèves

La DEPP a élaboré un indice de position sociale qui permet de rendre compte du niveau social des collèves, à partir des professions et des catégories sociales des parents des élèves. Au niveau national, ceci a permis de répartir les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des collèves les moins favorisés à ceux appartenant aux 20 % des collèves les plus favorisés.

Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. L'échelonnement des taux de maîtrise entre les cinq groupes confirme la corrélation généralement observée entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves. Dans les collèves les plus favorisés socialement (groupe 5), les taux de maîtrise s'élevaient à 95,9 % en français et 85,8 % en mathématiques

↳ **figure 3.** Dans les établissements les moins favorisés, les taux de maîtrise sont respectivement de 77,3 % et de 51,1 %, pour le français et les mathématiques.

Des performances légèrement en hausse en français et stables en mathématiques et des écarts de performances en baisse entre les élèves de l'éducation prioritaire et les autres

En 2021, on constate une légère amélioration des résultats en français par rapport à 2020 (↳ **figure 3**). Ainsi, en français, le taux de maîtrise passe de 88,3 % en 2020 à 89,2 % en 2021 (+ 0,9 point). En mathématiques, les résultats sont plus stables : de 71,8 % en 2020 à 71,9 % en 2021 (+ 0,1 point).

Dans le secteur public hors éducation prioritaire, le taux de maîtrise de français progresse très légèrement de 0,6 point et de 1,9 point en REP. La hausse est plus marquée en REP+ (+ 3,3 points). Le secteur privé reste stable (voir « Pour en savoir plus » – **figure 3.3**).

En mathématiques, cette année, le secteur privé est en léger retrait (- 0,8 point). Le secteur public hors éducation prioritaire est stable. Une légère augmentation est à noter en REP (+ 0,8 point) et surtout en REP+ (+ 2,6 points).

Ainsi, fait marquant, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors éducation prioritaire et ceux de l'éducation prioritaire se réduisent, en particulier pour les REP+ (diminution de l'écart de l'ordre de 3 points), contrairement à ce qui avait été observé l'année dernière (entre 2019 et 2020, ces écarts de performances augmentaient de 3 points en mathématiques).

Les évolutions des performances selon le profil social du collège suivent des tendances similaires à celles exposées précédemment. Notamment, en français, la légère hausse des performances concerne l'ensemble des élèves, quel que soit le profil social de leur collège. Elle est toutefois plus prononcée dans les établissements qui accueillent les élèves les moins favorisés socialement (groupe 1), où la hausse est de 2,1 points de pourcentage entre 2020 et 2021, que dans les collèges qui accueillent les élèves les plus favorisés où les taux de maîtrise sont stables. En mathématiques, il y a une hausse des performances dans les collèges les moins favorisés (+ 1,2 point dans les collèges du groupe 1) alors qu'une légère baisse est observée dans les établissements plus favorisés (- 0,6 point dans les collèges du groupe 5) **↘ figure 3.**

En français, les progrès observés entre 2020 et 2021 sont comparables chez les filles et les garçons. Ainsi, les écarts filles-garçons n'évoluent pas entre 2020 et 2021 (+ 5,4 points en faveur des filles).

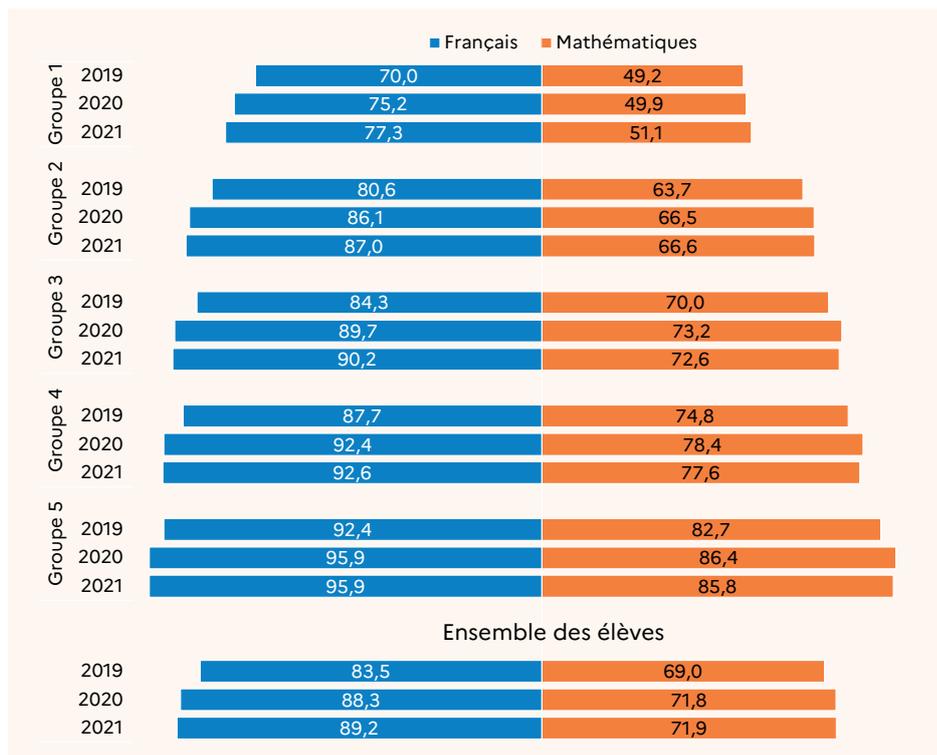
En revanche, en mathématiques, les différences de performance selon le sexe sont plus marquées en 2021 : le taux de maîtrise augmente de 1,2 point chez les garçons alors que les performances des filles baissent de 1,2 point (voir « Pour en savoir plus » – **figure 3.2**).

En 2021, la différence entre les niveaux de maîtrise des élèves dits « à l'heure » et ceux dits en retard atteint 32,9 points en 2021. Cet écart se réduit néanmoins par rapport à 2020 (36 points), grâce à une augmentation de 2,8 points du taux de maîtrise des élèves dits en retard. En mathématiques, l'écart entre les taux de maîtrise est de 46,9 points, soit 0,9 point de moins qu'en 2020, également grâce à une légère hausse du niveau des élèves dits en retard (voir « Pour en savoir plus » **figure 3.1**).

Des performances aux tests spécifiques très marquées par le profil social de l'établissement

En 2021, deux tests spécifiques ont à nouveau été proposés aux élèves, l'un portant sur « la compréhension de l'écrit » en français et l'autre sur « la résolution de problèmes » en mathématiques. Pour chacun de ces tests, deux seuils de réussite ont été déterminés, de façon à identifier trois groupes d'élèves : un seuil en deçà duquel les élèves sont considérés en difficulté et donc en besoin d'accompagnement dès le début de l'année (groupe « à besoins », seuil 1) ; un second

↘ 3 Maîtrise des connaissances et des compétences en français et en mathématiques selon le profil social du collège, évolutions 2019-2021



Lecture : à la rentrée 2021, 89,2 % des élèves de sixième maîtrisent les connaissances et les compétences en français. Ils étaient 88,3 % en 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.04. DEPP

seuil en deçà duquel les acquis des élèves semblent fragiles (groupe « fragile », seuil 2) ; au-dessus de ce seuil, les élèves sont considérés comme ayant une maîtrise satisfaisante de ces domaines.

En septembre 2021, le test spécifique de français était le même que celui proposé en 2020. La proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant n'a pas évolué entre ces deux temps de mesure (60,4 % en 2021 contre 60,5 % en 2020) **↘ figure 4**. Elle varie selon le secteur de scolarisation, de 37,0 % en REP+ à 71,0 % dans les collèges du secteur privé (respectivement 35,5 % et 72,1 % en 2020). Les disparités de maîtrise restent très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe 5), la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant s'élève à 74,9 % (75,8 % en 2020), alors qu'elle est de 43,1 % (42,6 % en 2020) dans les collèges accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe 1). Enfin, l'écart filles-garçons est proche de celui de 2020, de 13 points au bénéfice des filles (67,0 % contre 54,0 %).

La proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant au test spécifique de mathématiques est de 64,5 % **↘ figure 5**.

Ici, les scores ne sont pas strictement comparables à ceux observés en 2020 car les exercices proposés aux élèves ont évolué entre les deux tests.

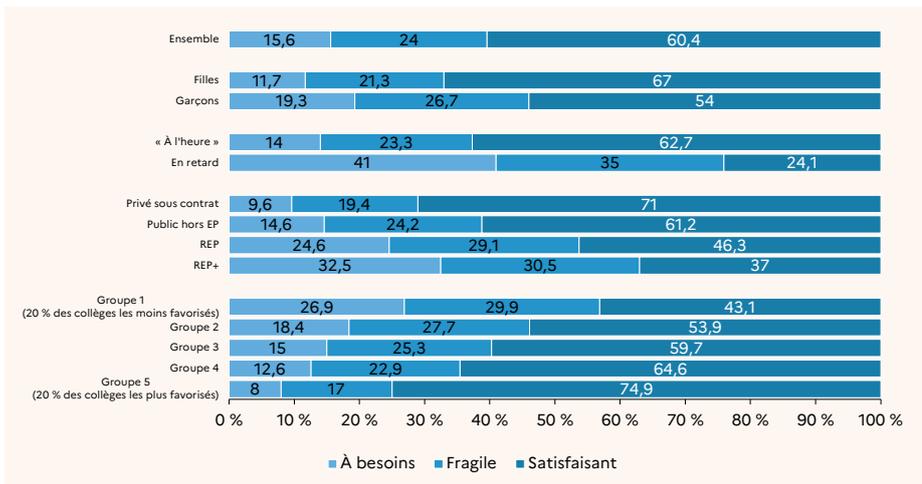
Le taux de maîtrise satisfaisante varie selon les secteurs de scolarisation : de 38,8 % en REP+ à 74,6 % dans les collèges du secteur privé. Ici encore, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe 5), la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant s'élève à 78,5 %, alors qu'elle est de 45,8 % dans les collèges accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe 1) dans des proportions proches de celles observées pour le test spécifique de français.

En mathématiques, l'écart filles-garçons est au bénéfice des garçons. La proportion d'élèves atteignant le niveau satisfaisant est de 68,3 % pour les garçons contre 60,6 % chez les filles (écart de 7,7 points).

Seul un peu plus de la moitié des élèves entrant en sixième atteint les attendus en fluence de lecture de fin de CM2

Pour la session 2021, comme en 2020, dans le cadre de l'évaluation de début de sixième,

4 Répartition des élèves de sixième dans les groupes au test spécifique de français (compréhension de l'écrit)



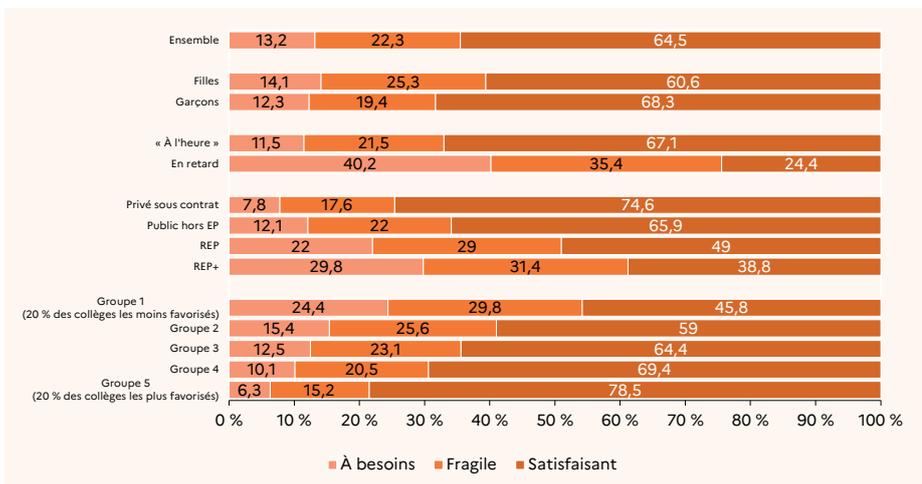
Lecture : la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant en compréhension de l'écrit est de 60,4 %.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.04. DEPP

5 Répartition des élèves de sixième dans les groupes au test spécifique de mathématiques (résolution de problèmes)



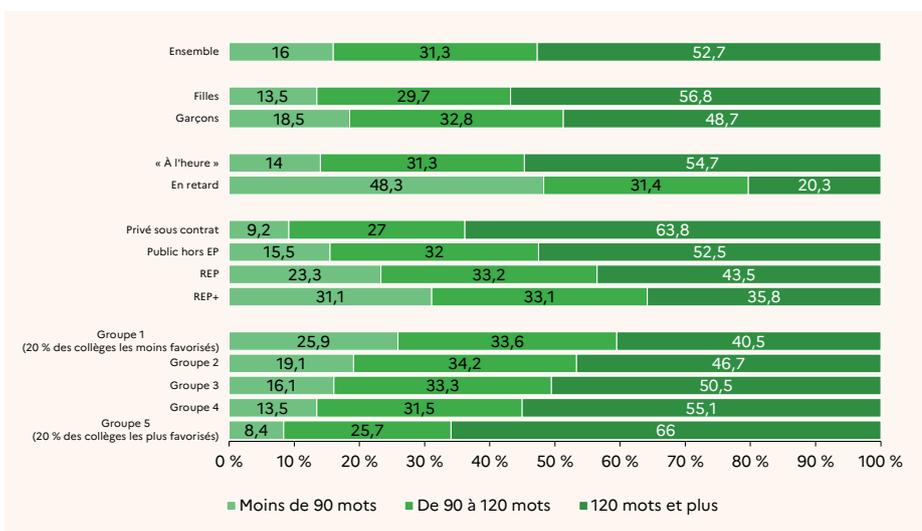
Lecture : la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant en résolution de problèmes est de 64,5 %.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.04. DEPP

6 Répartition des élèves de sixième dans les groupes au test de fluence



Lecture : 31,3 % des élèves de sixième ont un score de fluence situé entre 90 et 120 mots.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.04. DEPP

un test de fluence en lecture a été proposé. En 2020, la DEPP avait calculé des statistiques sur un échantillon représentatif. Cette année, la remontée des résultats a été effective pour 89 % de l'ensemble des élèves de sixième.

Le score moyen de fluence au niveau national est d'environ 123 mots correctement lus par minute, dans les normes des attendus de fin de CM2 tels que décrits dans les *Repères de progressivité* (voir « Pour en savoir plus » – figure 6.1).

En début de sixième, si plus de la moitié des élèves (52,7 %) atteint cet objectif (120 mots et plus), ils sont 16,0 % à ne pas atteindre 90 mots lus en une minute (attendu de fin de CE2) et 31,3 % à présenter des fragilités sur cet exercice (score compris entre 90 et 120 mots lus par minute) **figure 6.**

Dans ce domaine, comme cela est observé dans l'ensemble des résultats en français, les résultats sont différenciés selon le sexe, en défaveur des garçons. Le score moyen des filles est de 7 points supérieur à celui des garçons (127 mots pour les filles contre 120 pour les garçons). Les garçons sont 18,5 % à ne pas atteindre la lecture de 90 mots en une minute contre 13,5 % pour les filles.

Les résultats diffèrent aussi selon le secteur de scolarisation. Dans le secteur public hors éducation prioritaire, ils sont 52,5 % à atteindre le seuil de 120 mots, contre 35,8 % en REP+. Inversement, 31,1 % des élèves scolarisés en REP+ n'atteignent pas la lecture de 90 mots par minute, alors qu'ils ne sont que 15,5 % dans le secteur public hors éducation prioritaire.

Ces écarts de maîtrise reflètent de grandes disparités selon le profil social de l'établissement. Dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe 5), la proportion d'élèves atteignant un score de 120 mots s'élève à 66,0 %, alors qu'elle est de 40,5 % dans les collèges accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe 1). Ces résultats sont très proches de ceux recueillis en 2020. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 22.04, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques